

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

Arrondissement de LARGENTIERE

MAIRIE de SAINT-JOSEPH-DES-BANCS

Tél. 04 75 88 21 05 - Fax. 09.70.63.48.34

st-joseph-des-bancs@wanadoo.fr

AVIS

**La commune de Saint Joseph des Bancs met en gérance
à compter du 1^{er} février 2019
son Auberge Communale :**

Elle comprend :

- Un restaurant (max 40 couverts),
 - Un bar avec licence IV,
 - Possibilité point épicerie,
- 5 gîtes en locations saisonnières (mini 22 lits),
- 1 gîte en logement obligatoire pour les gérants.

**Envoyez vos candidatures avant le 13 décembre 2018 en Mairie
Ouverture de la mairie au public :
les lundis de 14h à 16h et les jeudis de 9h à 12h**

Vu pour affichage,
Le Maire,
Jacques SEBASTIEN

